



École alternative La Traversée

92 rue des Syndics, Valleyfield, Québec, J6T 2R3

Téléphone : (450) 373-2450

Courriel : ndse@csvt.qc.ca

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Jeudi 10 novembre 2022 à 17h30

Salle du personnel

Procès-verbal

Sont présents: Jonathan Nadon, Erin Lucas, Robert Bourdeau, Amélie Turbide, Sabrina Morrissette, Natalie Morissette, Audrey Hébert-Grenon, Vincent Tessier.

Sont absents : Geneviève Leblanc

1. Établissement du quorum
 - Nous avons quorum
 - Ouverture de la séance à 17h41

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - Ajout au point 14.3 : 5 @ 7 communautaires.
 - L'ordre du jour est adopté avec l'ajout nommé.

Proposé par Sabrina Morrissette

Secondé par Erin Lucas

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2022

Proposé par Jonathan Nadon

Secondé par Audrey Hébert-Grenon

4. Questions du public

Aucune question du public.

5. Correspondance

Aucune correspondance

6. Campagne de financement

6.1 Compte-rendu du marché de Noël (environ 6 000\$)

- La soirée a très bien fonctionné. Les parents ont beaucoup participé en fabriquant des objets à vendre et pour l'achat. Après la soirée, la vente de plusieurs rennes via la page Facebook de l'école a bonifié les revenus de la soirée.
- Cette activité de financement n'a exigé aucun coût.

6.2 Consultation : Amélie Turbide présente un procédurier réfléchi en prévision de la tenue d'évènements.

- Amélie Turbide nomme qu'il faudra être vigilants pour s'assurer que les lieux sont remis en ordre à la fin de chaque évènement qui se déroule dans l'école. Cela préviendrait d'éventuels bris ou vols.
- Erin propose d'ajouter, dans le procédurier, la nomination d'un responsable de la caisse à chaque évènement. Cet ajout est accepté par tous.
- Erin propose aussi d'ajouter une règle quant à l'utilisation du matériel de l'école pendant les activités : il faudra rendre clair qu'il est interdit d'utiliser du matériel qui n'est pas en lien avec l'activité pour éviter des bris.

7. Demandes pour des sorties et des activités

7.1 Carnaval d'hiver au Parc des Îles le 16 février (dérangement à l'horaire)

- Nous autorisons le dérangement à l'horaire pour la tenue de cette activité
- Numéro de la résolution : CÉ20230126-1

7.2 Orchestre symphonique de Montréal le 22 mars (dérangement à l'horaire et financement du transport)

- Nous autorisons le dérangement à l'horaire pour la tenue de cette activité
Numéro de la résolution : CÉ20230126-2
- Les coûts de l'activité seront assumés par le budget Sortie culturelle.
- Nous autorisons que la moitié des coûts du transport soit assumée par le conseil d'établissement (environ 1400\$)
- Numéro de la résolution : CÉ20230126-3

8. Activités parascolaires

Aucune activité n'est proposée ou discutée.

9. Dons

Aucun don n'a été fait.

10. Les nouvelles du RÉPAQ

- Natalie nous informe que demain, le 27 janvier, les enseignantes du 1^{er} cycle iront visiter l'école Rose-des-Vents pour profiter d'un partage de pratique. D'autres rencontres pour les autres cycles sont prévues plus tard ans l'année.

11. Service de garde

Aucun point n'est discuté.

12. Rapport du comité de parents

Comité de parents :

- Vincent s'est présenté à 2 rencontres du comité. Il nous informe que le découpage des secteurs avec l'arrivée de la nouvelle école a été discuté. Aucun point ayant une incidence sur notre école n'a été discuté.

13. Demandes des comités

13.1 Demande du comité pédagogique

- Jonathan Nadon nous présente que le comité pédagogique désire faire venir un conférencier sur l'utilisation des écrans vers la fin novembre 2023. Le conférencier trouvé couterait 1200\$. De plus, le comité aimerait mettre de l'avant les saines habitudes de vie en lien avec l'utilisation des écrans à la maison. Ils aimeraient organiser un défi sans écran vers la fin de l'année.
- Concernant le conférencier, nous nous questionnons sur la clientèle ciblée et sur la responsabilité de l'école dans cette gestion. Nous considérons que le besoin est réel. Par contre, considérant la faible participation des familles au sondage et compte tenu de la clientèle, nous jugeons le coût de la venue du conférencier trop grande. Nous encourageons le comité pédagogique à réfléchir à une autre formule moins couteuse.
- Natalie nomme que les activités de « cafés rencontres » pourraient être relancées et que l'utilisation des écrans pourrait être une thématique intéressante.
- Nous pourrions aussi inviter un organisme afin de parler du sujet des saines habitudes de vie en lien avec les écrans. Cela permettrait de faire connaître un organisme, susciterait davantage les échanges entre les parents et permettrait de faire l'activité à moindre coût. L'organisme **Liberté de choisir** a été nommé.

14. Autres points

14.1 Retour sur la consultation pour le PEVR et l'envoi du formulaire final

- Amélie nous présente le résumé des réponses. Elle nomme que la forte participation parentale est ressortie dans les réponses.

La suite est à venir autant que faire se puisse.

14.2 Résolution mesures protégées et dédiées 2022-2023.

- Amélie Turbide nous présente les différentes mesures et la plupart des dépenses reliées.
- Jonathan Nadon signe le rapport présentant les mesures protégées et dédiées.
- Numéro de la résolution : CÉ20230126-4

14.3 5 @ 7 communautaires

- Les 5 @ 7 communautaires sont des soirées où les familles sont invitées à venir rencontrer les différents organismes communautaires de la région et à manger du spaghetti. Le coût

- de l'activité est entièrement assumé par la table de concertation jeunesse et les soirées se déroulent dans les gymnases des écoles primaires de Valleyfield de façon alternée.
- L'objectif est de mettre de l'avant les organismes communautaires de la région auprès des familles vulnérables, mais aussi toutes les familles de la région.
 - Amélie Turbide nous informe que nous serons prochainement les hôtes de cette activité.
 - Nous mettrons de la publicité sur la page Facebook de l'école et dans le message du mercredi pour inviter nos familles.

15. Prochaine séance

9 mars 2023

16. Levée de l'assemblée

17. Fermeture de la séance à 19h31.

Audrey Hébert-Grenon, secrétaire de la réunion